

11 novembre 2020

Manuvie et le projet hydroélectrique inuit Innavik bouclent leur financement

Davies a représenté La Compagnie d'assurance-vie Manufacturer relativement au financement à terme et à la construction sans recours de 92,8 millions de dollars du projet hydroélectrique Innavik, centrale au fil de l'eau de 7,5 MW qui sera aménagée sur la rivière Innuksuac, au Québec.

Le projet, qui a mis 12 ans à se concrétiser, remplacera le système au diesel actuel à Inukjuak par une énergie propre et renouvelable et est le premier partenariat jamais conclu entre une société inuite, constituée aux termes de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, et un important producteur d'électricité indépendant. Les profits tirés de la centrale procureront de nombreux bienfaits, notamment en permettant à la collectivité de mettre en place des programmes et des initiatives d'aide, en stimulant et en soutenant l'entrepreneuriat et en améliorant le bien-être de la population d'Inukjuak, en général.

La construction du projet Innavik est en cours et devrait s'achever dans deux ans. Grâce à la structure de partenariat à parts égales qui a été mise en place, la collectivité inuite d'Inukjuak tirera des avantages immédiats de l'exploitation de la centrale, ce qui favorisera parallèlement le développement économique de la région.

L'équipe de Davies chargée de cette opération comprenait [Nick Williams](#), [Jennifer Prieto](#), [Dan Wolfensohn](#), Todd Wierenga et Charles Hébert (Financement); [Elise Beauregard](#), Élodie Fon, [Gabriella Lombardi](#) et Amélie Doyon (Immobilier); ainsi que [Sarah Powell](#) et Chloé D'Astous (Environnement et questions autochtones).